

1 Responsable de Service (H/F)

Vacance de Poste : 45/2026

**Date limite de
Candidature : 28/10/2026**

Niveau : 6

Affectation : Contrôle Indemnités Journalières

Description :

La Direction comptable et financière recrute un Responsable de Service pour son service contrôles Indemnités Journalières.

Au sein de la Direction Comptable et Financière, le service Contrôles Indemnités Journalières assure la prise en charge des différents contrôles sous responsabilité DCF relevant des champs Prestations en espèces Maladie et AT-MP (les contrôles des champs Prestations en nature, GDB et Établissements relevant d'un autre service de la DCF, le service Contrôles Frais de Santé & GDB).

Placé sous l'autorité du Responsable du Département Contrôle des Prestations, le responsable du service Contrôles Indemnités Journalières pilote un secteur composé d'un manager responsable d'unité, d'un référent technique et de 14 contrôleurs des prestations.

Ses missions principales consistent à :

- Décliner la stratégie de contrôle du Directeur Comptable et Financier : déploiement des contrôles nationaux et locaux, identification des risques financiers, proposition d'actions de contrôle visant à maîtriser ces risques ;
- Décliner également la stratégie de détection des fraudes portée par l'organisme, en complétant les plans de contrôle par des actions de ciblage sur les situations atypiques et/ou exposées au risque de fraude ;
- Fixer les objectifs du service ;
- Analyser de manière transversale les résultats des contrôles et des indicateurs associés de manière à élaborer les plans d'actions adéquats en liaison étroite avec les autres secteurs de la DCF ainsi qu'avec les secteurs partenaires (Département des Prestations en Espèce Maladie, Département des Risques Professionnels) ;
- Sécuriser la réalisation des contrôles et la production de leurs résultats conformément aux référentiels et échéances des campagnes annuelles de validation des comptes ;
- Concevoir et alimenter les indicateurs de pilotage du service ainsi que les tableaux de bord en vue d'une gestion optimale de l'adéquation charges / ressources / compétences du secteur ;
- Organiser et animer les instances avec les secteurs partenaires, dans une logique d'amélioration continue ;
- Piloter la montée en gamme technologique du secteur (projets d'automatisation, déploiement de nouveaux applicatifs informatiques, etc.) ;
- Rendre compte au Directeur Comptable et Financier.

Le Responsable du service Contrôles Indemnités Journalières est par ailleurs pleinement intégré au sein de la communauté managériale de la DCF et sa présence est systématique aux réunions de branche (Comité DCF) qui ont lieu toutes les 2 semaines.

Compétences et/ou qualités professionnelles requises :

- Expérience managériale confirmée ;
- Connaissance de la législation et de la réglementation de tout ou partie du périmètre d'intervention du service : indemnités journalières maladie, maternité, paternité, accidents du travail et maladies professionnelles ;
- Connaissance du système d'information de l'Assurance Maladie ;
- Esprit d'analyse et de synthèse ;
- Aisance rédactionnelle
- Maîtrise des outils bureautiques (notamment Excel)
- Sens de l'organisation en tenant compte des objectifs, contraintes et échéances de service
- Qualités relationnelles
- Capacité à faire preuve de rigueur

Diplôme ou formation souhaité :

Bac + 2, ou expérience institutionnelle probante dans le domaine du contrôle des prestations ou des prestations en espèce.

Conditions particulières de l'emploi (horaires, déplacements...) :

Télétravail possible à l'issue d'une période de montée en compétence sur le poste.

Respect obligatoire des règles liées à la sécurité des systèmes d'information, à la confidentialité et au secret professionnel.

Il s'agit d'un poste administratif à dimension juridique dans un cadre de travail moderne, au sein d'un organisme public qui met en avant la protection des données, l'éthique professionnelle et l'inclusion.

Le processus de recrutement comprend une phase de tests et d'entretiens.

Contact :

Hana MANASFI, Responsable du Département Contrôle des Prestations, 01 43 99 30 04,
hana.manasfi@assurance-maladie.fr

Le candidat retenu devra se conformer aux exigences de la Politique de Sécurité du Système d'Information de l'organisme (cf. Livret de Sécurité du Système d'Information, note d'organisation PSSI/PCA, fiche de sensibilisation – La PSSI l'essentiel ...).

[Le pôle RH vous accompagne dans votre démarche](#)

Vous souhaitez postuler ? <https://jobaffinity.fr/apply/k0m2woljtr904wt9os>

Fait à Créteil, 07/10/2026